Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 17/06/2026
Publié le
ID : 029-212902373-20260605-0000372026-DE

COMMUNE DE LA ROCHE-MAURICE

Département du Finistère

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 5 JUIN 2026

L'an Deux Mille vingt-six, le cinq juin à dix-huit heures trente les membres du conseil municipal de la commune de La Roche-Maurice se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal, au nombre prescrit par la loi sous la présidence de M. Lénaïc Blandin, Maire, convoqués le vingt-neuf mai deux mille vingt-six conformément aux dispositions de l'article L. 2121-11 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

Membres convoqués : Lénaïc BLANDIN, Elodie ROUE, Emmanuelle APPERE, François ABJEAN, Benoît CHELVEDER, Pauline DOGUE, Vincent LE VIOL, Josiane LE BIHAN, Rodolphe GAGNEPAIN, Stéphane GUEVEL, Gil COULON, Dominique LE BIHAN, Patricia GRUET, Patrice GUEZOU, Emmanuel CABIC, Thuriane RANNOU, Tangi LEON, Anne-Marie CABON, Elodie BLOUCH.

Absents excusés ayant donné procuration :
Josie LE BIHAN à Benoît CHELVEDER
Dominique LE BIHAN à Patricia GRUET
Tangi LEON à Lénaïc BLANDIN
Anne-Marie CABON à Elodie ROUE

Membres du Conseil : 19
Présents : 15
Ont pris part à la délibération : 19
Pour : 19 Contre : 0
Abstention : 0
Date de Convocation : 29 mai 2026

Secrétaire de séance : Pauline DOGUE

DEL 37-2026 : Composition de la commission de contrôle des listes électorales

Vu les articles L.19 et R.7 du code électoral ;

Par courrier en date du 21 avril 2026, le Préfet du Finistère sollicite le renouvellement de la commission de contrôle des listes électorales.

Le Maire propose à l'assemblée la désignation d'une :

1. Conseillère municipale dépourvue d'attribution en la personne de Madame Josie LE BIHAN.
2. Administrée n'exerçant pas les fonctions d'agent public représentant le tribunal judiciaire en la personne de Madame Céline ABILY.
3. Administré n'exerçant pas les fonctions d'agent public représentant la préfecture en la personne de Madame Peggy LEMOINE

Après délibération, le Conseil, à l'unanimité, APPROUVE la désignation des 3 représentants à la commission de contrôle des listes électorales.

Pour extrait conforme,
Le Maire, Lénaïc BLANDIN

MAIRIE DE LA ROCHE-MAURICE 29800 (Finistère)